



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 81282

## Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les l'importance de développer sur tout le territoire national, et particulièrement en milieu rural, des capacités suffisantes d'accueil des malades d'Alzheimer, permettant d'assurer des consultations mémoire et cognitivo-comportementales nécessaires au diagnostic de la maladie, puis de leur dispenser un accompagnement et un suivi efficace et continu, à proximité de leur environnement familial. En 2008, un million d'habitants de notre pays souffraient de cette affection dégénérative. Aussi, il lui demande quelles mesures elle compte mettre en oeuvre pour garantir le maillage du territoire par ces unités d'accueil.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Flory](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 81282

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 juin 2010, page 6554

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)